



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 mars 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 15 Mars 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 Avril 1996

**Désaffectation de deux logements de fonction au Groupe Scolaire
Emile Zola et d'un logement de fonction au Groupe Scolaire des
Brizeaux**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme
Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Claire
MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme
Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia
LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme
Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric
ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Françoise
GAILLARD, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Ségolène
ROYAL, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés :

M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort possède des logements de fonction attribués aux instituteurs. Certains de ces logements, situés en dehors des groupes scolaires, peuvent facilement recevoir une autre destination puisque situés en dehors de l'enceinte scolaire.

Le maintien de ces logements de fonction en bon état est de plus en plus difficile à assurer, compte tenu de la diminution régulière des recettes et des nouvelles dépenses auxquelles il faut faire face dans tous les domaines et notamment dans le domaine social et scolaire.

De plus, dans la mesure où à terme la Ville aura de moins en moins d'instituteurs à loger, compte tenu de leur intégration progressive dans le cadre des professeurs d'école, on peut s'interroger à juste titre sur la nécessité pour la Ville de continuer à entretenir un parc de logements alors qu'à brève échéance l'ensemble des enseignants du 1er degré fera partie du corps de professeurs des écoles qui ne bénéficient plus du droit au logement ou à défaut à l'indemnité représentative de logement.

En conséquence, au cas par cas, je souhaite que l'on revoie l'affectation des logements devenus vacants et situés en dehors des enceintes scolaires.

Concernant le groupe scolaire Emile Zola

2 logements de fonction de type F4 sont vacants.

Concernant le groupe scolaire des Brizeaux

Un logement de type F4 également situé en dehors du groupe scolaire se trouve vacant. Compte tenu de sa situation géographique, à proximité de la plaine de jeux, ce logement pourrait trouver très facilement acquéreur ou être réaffecté à un autre usage à déterminer.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- solliciter l'avis de M. Le Préfet pour la désaffectation des deux logements du groupe scolaire Emile Zola et du logement des Brizeaux, en vue de leur affectation à un autre usage, ou de leur vente sur laquelle le Conseil Municipal serait alors appelé à statuer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gérard GAUDUCHON

[Ordre du jour](#)